



13467 - La religion n'est pas à diviser en constantes et variables

question

La religion comporte- t'elle des constantes et des variables ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Louanges à Allah et bénédiction et salut soient sur le Messenger d'Allah, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui l'auront bien suivi.

Cela dit, nous avons récemment entendu dire que la religion comportait des constantes et des variables.. Cette expression n'existe pas dans les propos des ulémas, à ce que nous sachions. En vérité, toute la religion d'Allah est constituée de constantes. En effet, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) n'a quitté ce monde qu'après qu'Allah a parachevé Sa religion par son entremise. Depuis lors, les dispositions resteront inchangées jusqu'au jour où Allah héritera la terre et ce qu'elle porte. Car nul, après le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) n'est habilité à y apporter des modifications, étant donné la parole divine : .. **Aujourd'hui, J' ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J' agréé l' Islam comme religion pour vous..** (Coran, 5 : 3). Aussi, toute la religion, toutes ses dispositions légales et ses dispenses sont restées statiques et inaltérables depuis la mort du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ; on ne peut ni les modifier ni y ajouter ni en diminuer : **Le faux ne l' atteint (d' aucune part), ni par devant ni par derrière: c' est une révélation émanant d' un Sage, Digne de louange.** (Coran, 41 : 42). L'expression **constantes et variables** employées par certains étudiants est exploitée par des gens mal intentionnés pour tenter d'écarter certaines dispositions qui ne leur conviennent pas. Or Allah a dit : **Si la vérité était conforme à leurs passions, les cieux et la terre et ceux qui s' y trouvent seraient, certes, corrompus.** (Coran , 23 : 71).



La même expression employée par d'autres étudiants peut avoir un sens exact ; ils entendent alors parler des efforts d'interprétation menés par les ulémas sur des sujets qui ne font l'objet d'aucun texte précis. En effet, le fruit d'un tel effort peut changer d'un moment à l'autre suivant la découverte de nouveaux arguments, qui peut arriver à tout moment et à propos de n'importe quelle question. C'est pourquoi justifiant son changement d'opinion à propos d'un cas de partage de succession, Omar dit : voilà ce que nous avons décidé et voici ce que nous décidons maintenant. Le fruit de la réflexion de celui qui est apte à la mener n'engage que lui et ne doit pas être présenté comme une sentence divine. Car il peut coïncider avec celle-ci comme il peut s'en écarter. Or, à l'exception des enseignements du Messager d'Allah, toute autre opinion peut être acceptée ou rejetée. Les opinions qui résultent de l'effort de réflexion des ulémas ne sont pas à répartir en constantes et variables puisqu'elles sont toutes des variables et doivent être modifiées dès qu'elles s'avèrent contraires à des arguments justes.

Quant aux dispositions divines, elles demeurent inaltérables. Aussi les chercheurs du savoir (religieux) doivent s'exprimer avec précaution afin de ne pas créer des failles exploitables par des gens prisonniers de leurs passions et fausses opinions. En effet, les chercheurs du savoir (religieux) doivent adopter le langage des ulémas puisqu'on applique leurs avis en matière religieuse.

Puisse Allah nous assister tous à acquérir des connaissances utiles et à mener une bonne œuvre.

Puisse Allah bénir notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.